

Association CHALONS 68

Compte rendu d'Assemblée Générale

du 23 Juin 2014

à Montignac

Constitution de l'Assemblée :

Nombre de membres de droit (membres de la Promotion + épouses) présents : 38 (voir liste jointe en annexe)

Nombre de membres représentés : 0

Total du nombre des membres de droit: 142

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

La séance a débuté à 21h00

Président de séance: Jean-Pierre VACHER

Secrétaire de séance: Jean-Paul CLEMENT

A noter que M. MAUPOUX a dû au dernier moment annuler sa participation pour des problèmes de santé et projette de venir en France en Juillet.

Ordre du jour :

1. **Approbation du rapport moral du Président.**
2. **Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice**
et Fixation du montant de la cotisation
4. **Interactions entre Promo, Ecole et Soce :**
 - Travaux du Comité de Liaison de Châlons
 - Situation Associative des Promos et Propositions
5. **Orientations et actions à conduire pour le prochain mandat et budget prévisionnel**
 - Programme du séjour Périgord 2014
 - Proposition de voyage 2015: Brésil
 - Reconstruction du site de Promo
6. **Questions diverses**

1) Rapport moral pour l'année 2013

Présenté par Jean-Pierre VACHER:

Points essentiels:

1.1. 2013 a été marqué par l'organisation d'un séjour de 5 jours en Drôme-Ardèche. Des activités et des visites ont été prévues pendant ce séjour et du temps a été ménagé pour les échanges personnels.

Claude ESCANDE s'est entièrement chargé de l'organisation ce dont nous le remercions.

1.2. Les préparatifs du séjour 2014 ont été réalisés à l'initiative de JP et Jo HENRY.

1.3. La présence aux Fignos de Châlons début décembre reste faible.

1.4. Un déjeuner avec les Parisiens a été organisé à la Soce pour permettre à Millo et MC de revoir un petit nombre d'entre nous.

1.5. Le fichier d'adresses de la Promo est scrupuleusement entretenu dans la mesure où les informations concernant ses membres sont disponibles.

Statistiques mises à jour :

- 90 élèves (chalonnais+redoublants) étaient présents à Châlons entre 1968-71 :

- 11 sont décédés

- 21 n'ont laissé aucune trace à jour (ni adresse, ni tél, ni mail) :

Nominativement et de façon vraiment exhaustive : Pieter, Tatane, Ken, Noctamb's, Ars'n, Aurel's, Micky, Popol, Ram's, Clovis, Z'gueul's, Saxo, Marius, Mim's, Xil, Duglu, Yoyo, Jem's, Phoque, Chapelier, Le Baron.

- sur les 58 restant, 55 sont inscrit au YahooGroupe

- 33 participent régulièrement (mais pas systématiquement) à nos activités.

1.6. Les Sopran's ont rendu visite à Miro, chez lui aux USA et sont revenus très heureux de cette rencontre rare. Ils ont pu ainsi nous donner des nouvelles de notre camarade 77 et de son épouse.

1.7. La Promo a été représentée au Comité de Liaison avec l'Ecole par JP BREARD et JP PERRIOL

1.8. La relocalisation bancaire du compte de Promo à proximité du domicile du trésorier a été effectuée et le Président et le Trésorier disposent désormais de la signature.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

2) Rapport financier de l'exercice 2013

Présenté par Jean-Pierre PERRIOL

L'état des comptes de la Promo a été communiqué sous forme d'un fichier Excel, par courriel du 21 Juin 2014, aux membres de l'Association Châlons 68 la semaine précédent l'Assemblée générale.

L'exercice est clôturé au 31 décembre de chaque année.

La trésorerie au 31 décembre 2013 était de 6414.94 €, dont 6439.10 € sur le compte LCL 9559 V et 23.16€ en caisse.

La trésorerie au 1er Janvier 2013 était de 5325.89€, dont 5211.25€ sur le compte LCL 9559 V et 114.64€ en caisse.

L'augmentation de trésorerie de 1089.05 € provient des cotisations 2013 et régularisations de cotisations anciennes.

Le montant des recettes provient de 2 sources: Les cotisations des membres et le règlement appelé pour le séjour du Drôme-Ardèche .

Les dépenses sont principalement constituées du paiement des frais relatifs au séjour en Drôme-Ardèche.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

La cotisation pour l'année 2014 reste d'un montant de 30 euros sans augmentation.

Elle sera appelée sélectivement selon les mêmes modalités qu'en 2013.

Approuvé à l'unanimité

3) Interactions entre Promo, Ecole et Soce

3.1) Travaux du Comité de Liaison de Châlons (J.P. BREARD)

Les actions mises en place en 2013 pour restaurer le sens des valeurs gadz', apporter un nouveau regard sur les Traditions pour les rendre plus gérables, éviter les exactions inacceptables des années précédentes ont fait l'objet d'un suivi au cours de plusieurs réunions avec les Promos conscrites. Un certain nombre d'actions en ont résulté. Les Fignos 2013 se sont déroulés sans heurt. Il n'est pas certain cependant que la communication entre les jeunes Promos et leur Comit's passe correctement.

3.2) Situation Associative des Promos et Propositions (C. MATHIS)

Notre camarade C. MATHIS, délégué régional pour la Soce de l'Essonne et de Seine-et-Marne, est chargé d'intégrer dans les comptes de la SOCE ceux des promotions et des groupes régionaux.

Cette activité a pour objectif de mettre de l'ordre dans les différents groupes Gadzarts. Beaucoup n'ont pas de cadre associatif, pas de statuts, ne disposent pas des assurances nécessaires, et se mettent en danger si un accident devait se produire dans le cadre de leurs activités.

La Soce offre à ces groupes le cadre associatif nécessaire, des statuts souples, et un hébergement bancaire à des conditions intéressantes.

Les avantages d'être à la SOCE :

- pas de déclaration annuelle à faire à la préfecture,
- pas d'assurance à prendre puisque couvert par celle de la SOCE,
- pas de problème de conformité aux statuts et règlement intérieur car dans la nouvelle version la SOCE prend en compte de la manière la plus exhaustive toutes les situations possibles,
- conditions avantageuses offertes si ouverture d'un compte à la Société Générale
- en cas de difficulté, soutien direct de la SOCE, car la même personne morale
- utilisation du nom Arts et Métiers ou AM qui sont des noms protégés.

Notre association « CHALONS68 » est convenablement organisée. Ses statuts et son cadre légal sont en ordre. Son transfert sous les statuts de la Soce ne présente pas d'avantage immédiat. En revanche il apparaît dans la discussion que nous ne disposons pas d'assurance RC !

Résolution approuvée à l'unanimité moins une voix (Mathis): La CHALONS 68 ne changera pas sa situation pour l'instant sauf si un avantage déterminant devait apparaître dans le futur, ce qui ferait l'objet d'une décision en AG.

Il est néanmoins suggéré qu'un argumentaire plus détaillé soit effectué dans les mois qui viennent.

4) Orientations et Actions à conduire pour le prochain mandat et budget prévisionnel

Présenté par Jean-Pierre VACHER

- L'évènement central de l'année 2014 est l'organisation d'un séjour en Périgord par Jean-Paul et Jo HENRY puis la préparation d'un nouveau séjour en Juin 2015, dont la destination n'est pas encore établie.
Le budget à prévoir est d'environ 1000€ par couple sans changement par rapport aux années précédentes
- Un voyage au Brésil sera organisé en 2015 si un nombre suffisant de participants se manifeste.

Une présentation est faite du projet préparé par notre camarade Millo dont la description a été diffusée auprès des participants au séjour Périgord il y a une semaine.

Il est important de noter que ce projet s'affranchit de frais d'agences et permet, pour le prix budgété, de concevoir un circuit exceptionnel.

JP VACHER discutera au cours du séjour avec chaque participant pour connaître ses intentions et ses remarques afin de faire évoluer le projet.

Deux questions se posent :

- Quelle sera la période retenue : Juin ou Sept-Oct 2015?
- Ce projet se substitue-t-il au RdV de juin ou celui-ci doit-il être maintenu quelque soit la décision prise ?

Le compte-rendu des réponses fera l'objet d'une diffusion séparée.

Le délai pour fixer les grandes lignes du projet et retenir un nombre d'engagements fiables est Novembre 2014.

- La participation au Comité de liaison avec Châlons sera maintenue si nécessaire.
- Le site de Promo sera reconstruit sur une base pérenne et facile à maintenir.
- Une assurance RC sera contractée

Approuvé à l'unanimité

5) Renouvellement des dirigeants

Il est rappelé que le Bureau de l'Association est constitué des membres suivants:

Président: Otis (Jean-Pierre VACHER)

Trésorier: Spuntz (Jean-Pierre PERRIOL)

Relation avec l'Ecole et la Société des A&M:: K'Nass (Jean-Pierre BREARD)

Mémoire de la Promo: Z'Beil (Jean-Paul CLEMENT)

Macacache (Michel BUONO) aide le Comité pour les problèmes de systèmes (Internet, Site, Groupe d'échange).

Ils ont été élus en 2011 pour une durée de 5 ans. Leur renouvellement n'est donc pas d'actualité.

6) Questions diverses

Il est convenu que les convocations à l'AG peuvent être valablement faites par courrier électronique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30



Signature du président



Signature du secrétaire

ANNEXE: LISTE des PARTICIPANTS au séjour et l'AG de MONTIGNAC

Antoine	2	2	2	2
Bonvalot	2	2	2	
Bréard	2	2	2	2
Buono	2	2	2	2
Clément	2	2	2	2
Diot	2	2	2	2
Duranton	1	1	1	1
Escande	2	2	2	2
Guichard	2	2	2	2
Giacomelli	2	2	2	2
Halik	2	2	2	2
Henry	2	2	2	2
Heuzé	2	2	2	2
Janssens		2	2	2
Lancou	2	2	2	2
Mathis	2	2	2	2
Maupoux				
Mortelmans	2	2	2	2
Perriol	1	1	1	1
Petitjean	1	1	1	1
Quentin	1	1	1	1
Rochevolle	2	2	2	2
Vacher	2	2	2	2
0	0	0	0	0

Nb de participants	36	38	38	36
--------------------	----	----	----	----